



# CGT ANPE/POLE EMPLOI PACA

*libres, responsables, syndiqués*

## **PONTS ET CONGES : DIRECTION 2 - SALARIES 0**

Le 11 mai la Direction propose aux organisations syndicales de signer un accord sur la gestion des ponts 2009 avec fermeture de tous les sites le 22 mai et le 13 juillet et jours de congés confisqués aux agents publics. Seule marge de négociation : choix de l'agent entre RTT, congé annuel et/ou GHV.

La CGT exige que 2 jours de congés supplémentaires soient accordés aux agents, comme ce fut le cas le 2 janvier 2009.

En effet, nous ne pouvons accepter que la Direction décide seule de nos jours de congés.

Les congés appartiennent aux agents qui doivent pouvoir en disposer librement.

Déjà, lors de la mise en place de l'ARTT, nous avons perdu 7 jours de congés (5 jours de semaine d'hiver + 2 jours mobiles).

Ensuite, est arrivé le retrait de la journée de Pentecôte sur nos jours de RTT.

Aujourd'hui, nous devrions encore accepter de céder deux autres jours à la Direction sans aucune contrepartie.

Si les sites sont fermés, des jours de congés supplémentaires sont dus aux agents.

**Mais la réponse de la Direction est claire : c'est non, non et non !**

**ALORS POUR LA CGT AUSSI  
C'EST NON, NON ET NON !**